

Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation

RNCP218 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	22635, 22604
Code(s) ROME	I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

53 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 43 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former

Liste complète des 53 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp218-technicien-d-intervention-en-froid-commercial-et-climatisation/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation, assure la maintenance préventive et corrective ainsi

que l'optimisation énergétique des installations de froid commercial complexes et centralisées, tels que centrales frigorifiques, installations CO2 en cascade ou en booster, groupe de froid à circuit secondaire de refroidissement pour les grandes et moyennes surfaces de ventes et les petits process industriels.

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées, pompe à chaleur de petite puissance et climatisation réversible.

Il travaille souvent seul et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Le technicien exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier de l'installation et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé (GTC), s'il existe.

Il est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions. Il peut être soumis à des contraintes horaires et des astreintes particulières.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, manutention, travail en hauteur, travail à des températures basses, utilisation de postes à souder.

Concernant les fluides frigorigènes, il est exposé aux dangers liés à leur utilisation, en particulier, le CO2 pour les risques d'anoxie et certains fluides inflammables tels que les hydrocarbures et les fluides à très faibles impacts pour l'environnement. Enfin il manipule des équipements qui présentent des risques dus à de fortes pressions.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan de prévention, des règles sur la protection de l'environnement concernant les fluides frigorigènes et de la réglementation des équipements sous pression.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

2. Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid.

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

3. Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées.

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées.

4. Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC).

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées.

Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées.

Blocs de compétences

RNCP218BC01 — Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

RNCP218BC02 — Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid.

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

RNCP218BC03 — Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées.

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées.

RNCP218BC04 — Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC).

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées.

Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- le froid commercial : maintien de la chaîne du froid dans leur point de vente,
- le froid semi-industriel : stockage des denrées et petit process industriels,
- les installations frigorifiques des cuisines professionnelles pour la restauration et l'hôtellerie,
- la climatisation de confort,

pour des activités de construction, d'installation, de maintenance et d'exploitation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Frigoriste ; Agent technicien en froid et climatisation ; Conducteur d'installations frigorifiques ; Dépanneur en installations de froid et climatisation ; Technicien en froid et climatisation ; Technicien frigoriste ; Technicien d'intervention en froid et climatisation ; Technicien de maintenance en froid et climatisation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Un titre d'habilitation électrique, conformément à l'arrêté du 26 avril 2012 prévue à l'article R4544-9 et R4544-10 du code du travail, est attribué par l'employeur pour les activités où le risque électrique est présent.

Le technicien manipule des fluides frigorigènes dans le respect de l'environnement, pour cela il est titulaire d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie I, conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 950

Jugés difficiles à recruter	81 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 600 €
Selon la branche	6 000 € – 7 908 €
Prise en charge	Branches concernées
7 600 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 908 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 800 €	CPNEFP de la branche du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/08/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37546

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/218/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	28
----------------------	----

Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	93 %
Période	02/2022 – 09/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	56
Montant total engagé	257 219 €
Coût moyen par dossier	4 593 €
Durée moyenne	832 h
Période	06/2020 – 07/2023
France compétences	52 %
France Travail	25 %
Entreprise	13 %
Reste à charge titulaire	10 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.